



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pôle de compétences pour la formation professionnelle dans le domaine santé-social

Le Conseil d'Etat a octroyé un crédit d'études de 300'000 francs pour le projet de construction d'un bâtiment rattaché à l'ESSanté et destiné à la formation duale des apprentis de la filière «assistant socio-éducatif CFC (ASE)» renforçant ainsi le pôle d'excellence historique du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV). Un comité de pilotage ainsi qu'une commission de projet ont été nommés à cette fin.

Face à l'augmentation croissante des effectifs de la filière ASE actuellement regroupée au CPNV et à l'incapacité de cet établissement d'accueillir plus d'apprentis dans cette filière dès l'année 2018-2019, le Conseil d'Etat a octroyé un crédit d'études de CHF 300'000.- pour la construction, à Lausanne-Vennes, d'un bâtiment destiné à la formation duale des apprentis ASE. Situé sur un terrain annexe au Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP), ce bâtiment sera rattaché à l'ESSanté concrétisant ainsi la création d'un véritable centre de compétences en formation professionnelle dans le domaine santé-social.

Dans ce cadre, un comité de pilotage de même qu'une commission de projet ont été nommés qui rassemblent des représentants de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) et de la direction de l'ESSanté. De la même manière, l'ensemble des acteurs concernés dont les directions du CPNV et du COFOP ainsi que les syndicats seront pleinement intégrés à cette évolution en faveur de la formation professionnelle du canton.

Ce projet s'inscrit dans la réponse apportée par l'Etat au risque de pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans le milieu de la santé et en particulier dans cette profession en lien avec les enfants, les personnes âgées ou handicapées ainsi qu'à l'important intérêt qu'elle suscite chez les jeunes. En 2016, 918 contrats d'apprentissage ASE ont été signés pour 719 contrats en 2013, soit une augmentation de plus de 27% en 3 ans.

Les locaux libérés à Yverdon permettront d'accueillir de nouveaux apprentis dans les filières de formation historiquement rattachées au CPNV et de renforcer ainsi ce pôle d'excellence tout en créant de nouvelles places de formation professionnelle dans le Nord vaudois.

Lausanne, le 23 mars 2017

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56